

partage sûrement les sentiments du parrain de la motion suivant laquelle l'étaiu coût-prix qui presse le cultivateur est d'une importance très grave. A mon avis, cette question nous préoccupe tous vivement. Comme je l'ai dit à maintes reprises, le gouvernement est certainement en train d'étudier la question des prix des machines agricoles.

J'aimerais que le député ne soit pas aussi catégorique lorsqu'il m'accuse de chercher à gagner du temps. A y regarder de près, ce n'est que le 18 janvier, et non en novembre, que je suis allé dans l'Ouest. En outre, monsieur l'Orateur, je sympathise sûrement avec le député en ce sens qu'en dépit des nombreuses commissions royales que nous avons instituées depuis quelques années, les habitants de la campagne n'ont pas obtenu leur part. A mon avis, ce sont les citoyens qui ont reçu la meilleure part des commissions royales.

Il me semble qu'on devrait étudier la question avec soin; il s'agit des meilleurs intérêts de la collectivité agricole. A mon sens, on ne devrait pas créer des commissions royales à la légère, comme nous l'avons peut-être fait de temps en temps, car ce n'est pas toujours la fin des fins. Ainsi je pense qu'il faut étudier cette question avec grand soin.

Quant à la question d'urgence à mon sens la seule pertinente en ce moment, il s'agit évidemment de savoir si le Règlement et la procédure de la Chambre permettent ordinairement de discuter de cette question en dehors du débat en vertu de l'article 26 du Règlement. Je signalerai qu'on aurait pu discuter de cette question pendant le débat sur le budget pas plus tard que vendredi. Il m'est très difficile de comprendre comment ce problème à l'importance croissante n'est devenu urgent que depuis vendredi. A mon avis, le cultivateur en souffre depuis assez longtemps et je suis plutôt surpris de voir des vis-à-vis conclure que le problème est urgent seulement depuis vendredi; ils auraient évidemment pu en discuter vendredi, pendant le débat sur le budget.

Je ferai aussi remarquer que le comité de l'agriculture siège en ce moment et étudie les crédits du ministère; toute discussion de cet ordre peut sans inconvénient être portée devant lui, à n'importe quel moment. Par conséquent, monsieur l'Orateur, tout en compatissant de tout cœur aux difficultés rencontrées à cet égard par nos milieux agricoles et me faisant le porte-parole du gouvernement pour exprimer la préoccupation du gouvernement et sa résolution de faire tout ce qui est nécessaire en vue de protéger les intérêts des cultivateurs, je ne crois pas que la question soit urgente pour le Parlement,

car, premièrement le sujet aurait pu être abordé au cours du débat sur le budget, mais les vis-à-vis n'ont pas jugé utile de le faire et, deuxièmement, il peut être soulevé à n'importe quel moment au comité de l'agriculture, lors de l'étude des prévisions budgétaires du ministère. Je suis d'avis, en conséquence, qu'il n'y a pas urgence à aborder ce sujet au Parlement.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots à ce sujet. Chacun de nous, y compris le ministre reconnaît que c'est là une question d'intérêt public; le seul point à régler touche l'urgence du débat. A mon sens, cela signifie l'urgence d'en avoir l'occasion. Le ministre a signalé que le débat sur le budget s'est terminé vendredi dernier et que la question aurait pu être étudiée à ce moment-là. Toutefois, je prie respectueusement Votre Honneur de remarquer que le débat sur le budget, comme nous le savons, est un débat limité; même si le gouvernement et les membres de l'opposition y participent de fait, plusieurs membres de la Chambre n'ont pas eu la chance de parler lors du débat. En tout cas, ces motions ont trait aux débats futurs et non passés.

Comme le motionnaire l'a signalé, ces augmentations rapides de prix sont assez récentes. Elles ne se sont pas nécessairement produites depuis vendredi dernier, mais j'ai déjà répondu à cet argument. Le point important, comme l'a si bien signalé le député de Medicine-Hat (M. Olson), c'est l'urgence du débat. Nous savons que le gouvernement a prévu l'étude de certaines mesures aujourd'hui et demain et que le débat sur le remaniement débutera mercredi et durera quelques jours.

Il s'agit avant tout d'instituer une enquête, afin de régler la question. Je suis certain que si nous tenions un débat sur la question maintenant, il ne se prolongerait pas toute la journée. Nous pourrions exposer succinctement et brièvement nos points de vue et la question serait résolue, le gouvernement annoncerait la tenue d'une enquête quelconque —il lui incombe de décider si elle serait effectuée ou non par une commission royale d'enquête—et nous pourrions passer ensuite à l'étude des mesures ministérielles prévues pour aujourd'hui.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crains que la Chambre ne soit obligée de rendre cet après-midi une autre décision impopulaire. C'est, bien entendu, avec un intérêt et une attention soutenus que j'ai écouté les